

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 3

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et que ce ne soit pas en vain
Que *nôtre* honoré souverain
Veut nous munir d'une lanterne,
Par une ordonnance de Berne.

A ce conte naïf on donne divers sens ;
D'imagination sans me mettre en dépense,
Je soutiendrai, moi, que nos gens
Sont plus malins qu'on ne le pense.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* Le 14 janvier, la Société d'histoire de Genève a entendu une communication de M. Lucien Cramer relative à la mission du conseiller genevois Jean Malliet en Angleterre (1582-1583).

Genève, à bout de ressources par suite des frais considérables que lui avait imposés l'entretien d'une garnison, nécessitée par les menaces du duc, résolut en 1582 de s'adresser à la reine d'Angleterre et de lui demander un secours financier. Le Conseil choisit en vue de cette mission un jeune homme de trente-deux ans, Jean Malliet, auquel ses relations personnelles avec la haute société anglaise — il avait été précepteur du comte de Lennox, qui était l'oncle du roi d'Ecosse et le cousin de la reine Elisabeth — devaient singulièrement faciliter la tâche. Malliet arriva à Londres en novembre 1582, muni de lettres pour la reine et pour les principaux personnages du royaume. La reine Elisabeth se refusa à contribuer par des dons personnels à la collecte en faveur de Genève, prétextant la pénurie de son trésor ; mais elle ne mit du moins aucun obstacle à ce que Malliet s'adressât à la population anglaise, et le député genevois trouva auprès des membres du Conseil privé de la reine, et en particulier auprès de Walsingham, secrétaire d'Etat, l'appui le plus actif et le plus sympathique. Ils se mirent sans tarder à rassembler de l'argent dans les provinces, tandis que les évêques et archevêques organisaient la collecte dans leurs diocèses respectifs. Malliet fut spécialement secondé dans sa mission par un marchand anglais de Londres, Jean Bodley, qui avait séjourné précédemment à Genève et qui fut pour Malliet un collaborateur plein de dévouement. Bref, la cause de Genève était si sympathique à la population anglaise et chacun mit tant de zèle à répondre à la requête de la cité calviniste, que le total des sommes recueillies en quelques mois s'éleva à 5730 livres sterling, équivalant en

monnaie actuelle, à 143,250 francs, mais représentant, à cette époque, une valeur beaucoup plus grande.

Malliet rentra dans sa patrie après une absence de près d'une année. Il fut appelé dans la suite à revêtir les plus hautes charges de la République ; malheureusement, sa brillante carrière eut une fin lamentable. Poursuivi pour dettes, en 1603, compromis en outre dans l'affaire de son neveu Philibert Blondel, il passa plusieurs années en prison et finit ses jours à Chambéry, dans les Etats du prince qu'il avait si longtemps combattu.

* * La section de Genève de la Société de numismatique suisse a eu son assemblée générale le 8 février. M. Dreyfus, président, a présenté son rapport sur l'année 1903. Il a exprimé en quelques paroles émues le grand regret qu'a éprouvé la Société des pertes qu'elle a subies par la mort de ses membres Louis Bron, Hugues Bovy et Théodore de Saussure, et a fait l'éloge de ces hommes de mérite qui ont rendu tant de services à la Société. M. Dreyfus a tracé ensuite un tableau de l'activité de la Société, puis il a parlé des conférences de M. Paul Ströhlins sur le musée épigraphique de Genève ; sur Michel Servet par M. Caborn ; sur quelques pièces de monnaies rares par M. Grossmann ; et sur des trouvailles récentes, par lui-même.

Pour terminer, M. Bénassy-Philippe a bien voulu faire un récit charmant de ses promenades en Tunisie et en Algérie. L'excellent conférencier a présenté à la Société beaucoup d'antiquités romaines.

L'assemblée a réélu son comité comme suit : MM. Emile Dreyfus, président ; Th. Grossmann, secrétaire ; Ernest Walch, trésorier ; E. Dunoyer et Furet, adjoints.

En somme, cette société travaille et marche bien.

* . Le goût des sciences historiques semble se développer un peu partout. Une Société du Musée est à la veille de se fonder à Yverdon. La Société de la bibliothèque publique de cette ville, fondée en 1761, propriétaire des collections d'antiquités et d'histoire naturelle constituant aujourd'hui le *Musée d'Yverdon* a décidé de céder ses collections à une société indépendante ayant en vue de les développer et de prendre en main les fouilles commencées au *Castrum*. Nous souhaitons bon succès aux promoteurs de la société en formation et serons heureux d'être son organe chaque fois qu'elle aura quelque chose d'intéressant à communiquer. L.

* * Dans la grande collection d'histoire politique contemporaine (Staatengeschichte der neuesten Zeit) que publie la maison S. Hirzel, de Leipzig, l'**Histoire de la Suisse au XIX^e siècle**, de M. le Dr Wilhelm Oechsli, professeur d'histoire suisse à l'école

polytechnique et à l'Université de Zurich, mérite une mention toute spéciale et un juste tribut d'éloges.

Tout citoyen suisse s'imagine connaître l'histoire contemporaine de sa patrie. Rien n'est moins vrai cependant. Les souvenirs de l'école sont encore assez exacts et vivaces lorsqu'il s'agit des origines de la Confédération, de la Réforme ou de la Révolution helvétique. Mais après. Que d'erreurs grossières, que d'aperçus inexacts, que d'opinions erronées ! On s'imagine savoir ; en réalité on sait mal, ou on ne sait pas du tout. Faites un peu causer, pour voir, non pas des hommes ignorants, mais des personnes réputées instruites. Elles vous diront la série des ministres de Louis-Philippe, elles sauront quand et comment a été introduite en France le suffrage universel ; vous les embarrassez facilement si vous leur demandez quel fut le premier président de la Confédération suisse, ou bien quand le suffrage universel a été introduit dans leur propre canton, ou bien encore l'époque où est née l'initiative en matière fédérale.

On a essayé de combler cette lacune, de remédier à cette ignorance. De là les nombreuses histoires de la Suisse au XIX^e siècle, Seippel et ses collaborateurs ont commencé, Gavard, Curti et d'autres ont suivi.

L'ouvrage de M. Oechsli dépasse de beaucoup ces histoires d'occasion. Le premier volume qui vient de paraître traite de la Suisse entre les années 1798 et 1813, c'est-à-dire à l'époque du protectorat. L'ouvrage complet aura trois volumes et sera un véritable monument élevé à la nouvelle Confédération suisse.

M. Oechsli passe successivement en revue l'ancienne Confédération, la Révolution helvétique, la République une et indivisible, et la Suisse sous l'acte de Médiation. Ce récit forme un gros volume de huit cents pages à peu près, d'une lecture attrayante, passionnante même. A chaque page, à chaque ligne on sent l'érudition profonde de l'auteur, l'étendue et la sûreté de ses informations, la précision des aperçus, la largeur de vues. Le souci de l'exactitude a forcé l'auteur à ne négliger aucun détail de quelque importance, et cependant, malgré l'extrême complexité de notre histoire, le tableau est brossé de main de maître. A voir les arbres, on ne perd pas de vue la forêt. De la multiplicité des histoires locales se dégagent quand même les grandes lignes de l'histoire générale, et cela avec une netteté remarquable.

Pour ceux qui, s'intéressant aux affaires de leur pays, veulent savoir réellement, le livre de M. Oechsli sera non pas un ouvrage comme un autre, qu'on lit et qu'on enfouit ensuite dans les rayons de sa bibliothèque, mais un de ces bons amis, un de ces livres de

chevet, que l'on revoit, que l'on consulte, que l'on fouille avec un plaisir toujours nouveau et un profit grandissant.

Paul MAILLEFER.

* C'est toujours une bonne fortune pour le public lettré que l'apparition d'un ouvrage de M. l'ancien président B. Dumur.

Qui n'a dégusté, avec le plaisir du gourmet, les articles si savoureux, si fins que M. Dumur a publiés dans la *Revue historique vaudoise*. Certains historiens sont consciencieux mais rébarbatifs ; leurs documents sont revêches et indigestes ; leurs ouvrages semblent des habits d'Arlequin, formés de pièces disparates et d'un assemblément criard ; d'autres, sous prétexte d'éviter le pédantisme, deviennent superficiels ou inexacts. L'abeille butine ; mais du suc recueilli au calice des fleurs elle distille un produit merveilleux et nouveau, le miel. L'historien doit ressembler à l'abeille.

Cette image s'impose à moi toutes les fois que je lis... ou que je relis les travaux de notre aimable collaborateur. Une fois de plus elle est venue à mon esprit en parcourant l'opuscule intitulé : **Les sénéchaux de Lausanne et le château de Menthon.**

Elle est bien curieuse et bien moyen âge, l'histoire de ces fonctionnaires qui, de simples serviteurs dans la maison royale ont grandi à la hauteur de nobles justiciers. En effet, le *dapifer* ou *sénéchal* était, à l'origine, un modeste officier de bouche, à la solde des évêques. Au douzième siècle déjà, le *dapifer* porte le titre de *chevalier* et prend rang à la suite immédiate des membres du chapitre. Au treizième siècle, le *dapifer* échange son nom contre celui, plus distingué, de *senescalus* ou *sénéchal*. D'abord logé, en qualité de serviteur, sous le toit de l'évêque, il lui faut, alors qu'il est devenu un personnage important et un noble chevalier, sa demeure féodale, son château particulier. Le sénéchal François de Lucinge acquiert en conséquence (1318) d'un sieur Johannod, une maison dans la cité de Lausanne, lieu dit en Covalouz. « Cette maison, dit » M. Dumur, acquise par les Lucinge en 1318, est très probablement la première trace d'un des édifices les plus marquants de l'ancien Lausanne ; avec elle, à notre avis, commence l'histoire de ce château plutôt énigmatique qui, dès le milieu du quinzième siècle du moins, dressait ses deux tours massives au-dessus de la porte de Couvaloup et, de son propriétaire d'alors, était appelé « château de Menthon ». Un autre fait curieux est l'exemple suivant de déformation des noms propres : « Un parchet de vigne, au sud-est de Lausanne, qui finit par s'appeler le Singe, était en réalité une propriété des Lucinge. »

Au quatorzième et au quinzième siècle, alors qu'aux *Lucinge* ont succédé les *Compey* (1339), le sénéchal est devenu, outre l'administrateur des biens et revenus de l'évêque, un des officiers chargés de rendre la justice civile dans l'évêché ; il est en outre monnayeur en chef, et chargé de l'exécution des sentences criminelles. La charge devenait si importante que le seigneur la voulut reprendre : en 1450, l'évêque Georges de Saluces racheta à son titulaire l'office de sénéchal, pour le prix de 1000 ducats d'or.

Quant à l'immeuble de Couvaloup, il devint par héritage la propriété des de Menthon, une des grandes familles de la Savoie, dont la fière devise était « *Menthon partout, toujours Menthon* ». Après des déboires sans fin, la commune de Lausanne en devint acquéreur en 1562. « Ce fut pour la population une joyeuse nouvelle. Bientôt on peignit les armes de Lausanne sur les deux portes du château et des *penonceaulx* de rouge et de blanc, placés au sommet des tours, constatèrent aux yeux de chacun l'heureuse issue de cette difficultueuse négociation ». Le château fut en grande partie détruit par l'incendie de 1587. P. M.

** Dans un charmant article de la *Bibliothèque universelle* M. Philippe Godet publie une série de lettres adressées à **Sainte-Beuve par Juste et Caroline Olivier**. On y peut suivre la genèse de l'enseignement de Sainte-Beuve à Lausanne. Celui-ci parti, la correspondance continue. Nous en extrayons le passage suivant qui a trait à l'histoire politique ; il est de Mme Olivier :

« Aujourd'hui, grande apparition sur la terre vaudoise d'un nouveau journal politique-conservateur-libéral-antiradical-progressiste-philosophique-raisonnable, amusant et religieux ! Il s'appelle le *Courrier suisse*. Il est né dans les bras d'une société d'actionnaires, lesquels fourniront de la pâture à cet enfant de Mess. Jaquet, Forel, Monnard, Berger, etc. Une immense quantité de cancans se sont élevés déjà, bourdonnant comme des mouches affamées autour du berceau où dort encore le phénomène ; quand il aura parlé, que sera-ce ? M. Monnard, toujours intrépide, fait la partie suisse. Pour la rédaction des nouvelles étrangères, on a un jeune homme, Genevois d'origine, actif, sceptique et radical, poète (mauvais) par là-dessus et qui fait imprimer en secret chez Ducloux un volume passablement érotique qui éclatera comme une fusée sous le nez du comité moral et régénérateur qui dirige le journal. »

Le premier numéro du *Courrier suisse* parut le 27 mars 1840. Le journal avait pour rédacteurs principaux Louis Vulliemin et

Charles Monnard. Tous deux quittèrent la rédaction du journal après la révolution de 1845. Le *Courrier suisse* n'en subsista pas moins comme organe de l'opposition jusqu'en 1853.

P. M.

* * Le huitième fascicule terminant le Tome II du **Dictionnaire géographique de la Suisse** vient de paraître. Le morceau de résistance de cette partie de l'ouvrage est une monographie du Jura, auquel le dictionnaire consacre 35 pages de texte et d'illustrations. L'orographie et l'hydrographie de cette partie de la Suisse y sont soigneusement décrites de même que sa très curieuse configuration géologique. M. le prof. Paul Jaccard a traité de main de maître la partie concernant la flore et M. P. Godet celle qui a trait à la faune. Le reste de cette monographie est due à M. le Dr Louis Rollier. Elle est accompagnée de cartes physique, politique, agricole, industrielle, statistique et d'un schéma des principales chaînes. A part cela, une foule d'articles mériteraient d'être cités, et seront lus avec plaisir et profit.

P. M.

* * **Errata.** — Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans notre numéro de février. Nous prions à ce propos nos correspondants de bien vouloir écrire les noms propres très lisiblement, en lettres se rapprochant le plus possible des caractères d'imprimerie.

Page 47. Origines du nom de Gorgier, ligne 1. Lire *Gorgier* et non *Georgier*. A ce sujet M. Jaccard nous écrit :

« On pourrait ajouter les autres graphies *Corgie* 1252, *Guorgie* 1335, *Gorgie* 1340, où l'absence constante de l'*e* montre le peu de solidité de l'opinion de Gatschet.

» Au reste la même page de Gatschet renferme d'autres erreurs : Donatyre dérivé de *Dominus Thrysus* quand le nom Domna Thecla de 1343 indique nettement Dame ou Sainte Thècle ; Donneloye, Donnelui 1228, Saint-Louis ou Saint-Lucius. Or on trouve Donne-loie 1177, Donna Lui XII^e siècle, donc ce n'est pas St-Louis mort en 1270 et canonisé en 1297, ni saint Lucius, les formes Donne, Donna indiquant qu'il s'agit d'une sainte, mais de Dame ou sainte Lucie, vierge et martyre en 304. »

Page 60, Chercheurs et curieux, ligne 5. Lire *Kussembert* et non *Kussembort*. Même article, ligne 7. Lire *Samoëns* et non *Samolins*.
